

■ JUZIERS

Allô, Calcia ? Pourquoi on tousse ?

Les opposants au projet d'extension des carrières de calcaire dans le Vexin tenaient réunion jeudi soir. Au menu, la pollution atmosphérique engendrée par les activités industrielles en général et par la cimenterie Calcia en particulier.

Jeudi soir à la salle du Bourg, une centaine de Juziérois et d'habitants de la région avaient répondu à l'invitation de l'AVL3C (Association vexinoise de lutte contre les carrières cémentières), qui s'oppose à l'ouverture d'une nouvelle carrière à Bruell-en-Vexin. Plusieurs élus et maires des communes voisines étaient dans les rangs du public.

Rappelons que le cimentier Calcia (récemment repris par le groupe allemand HeidelbergCement, lire par ailleurs en page 7) souhaite étendre l'exploitation du calcaire pour continuer d'approvisionner son usine de Gargenville, l'actuelle carrière de Guitrancourt arrivant à épuisement à l'horizon de 2022.

Contre ce projet, l'AVL3C a désormais l'usine de ciment dans son collimateur. « **Bien sûr, nous n'avons rien contre les salariés du site. C'est pourquoi, nous demandons à l'industriel de prévoir sa reconversion** », expliquent les opposants.

Régulièrement confrontée au chantage à l'emploi, l'association refuse la loi du silence sur les questions environnementales.



Jeudi soir à la salle du Bourg, l'AVL3C a fait le plein.

tales. « **L'air que nous respirons dans la vallée de la Seine est un sujet qui mérite que l'on s'y intéresse** », martèle la présidente Dominique Louise Pélégrin.

CO2 et particules fines

Or, cet air est pollué à tel point que 73 communes de la vallée de la Seine - toutes celles du Mantois - sont classées en zone sensible dans le Plan de protection de l'atmosphère d'Ile-de-France (PPA).

Documents officiels et cartes

extraites d'études réalisées par les services de l'État à l'appui, Pierre Bellicaud, ingénieur à la retraite et membre de l'association, a fait un exposé détaillé des activités de la cimenterie Calcia et de ses rejets dans l'atmosphère. On retiendra un chiffre, elle envoie dans l'air en moyenne 1 000 tonnes de CO2 par jour. C'est quasiment autant que ce qu'émet quotidiennement la circulation sur l'autoroute A13 entre Mantes et Orgeval en oxyde de carbone, les tristement célèbres gaz à effet de serre.

S'y ajoutent dans une moindre mesure de l'oxyde d'azote NO2, particulièrement nocif et des particules fines (qui provoquent encore cette semaine des pics de pollution partout en France). Bref un tableau pas franchement réjouissant pour la population de la région.

Les normes ne suffisent pas

Médecin à l'hôpital de Meulan, auteure d'une lettre ouverte adressée au préfet dans laquelle elle demande l'abandon du projet, Sylvie a pris soin de rappeler que la cimenterie n'était pas le seul pollueur de la vallée de Seine et que l'ensemble des activités humaines, industrie, transport, chauffage contribuent à la pollution. Elle a aussi dit que Calcia respecte les normes environnementales qui lui sont imposées. « **Mais cela ne suffit pas pour que l'air que nous respirons soit sain. Cette forte pollution a des conséquences sur notre santé** », a-t-elle

insisté en expliquant les effets des particules fines sur nos poumons. « **Plus elles sont fines, plus elles vont loin dans notre organisme. Elles favorisent l'asthme et les infections respiratoires chroniques comme les bronchites** ».

En tant que praticienne, elle constate clairement une augmentation des consultations médicales pour asthme pendant les pics de pollution. « **Mais en dehors de ces périodes critiques la pollution est toujours présente et à long terme, elle entraîne**

toute sorte de complications, maladies cardiaques, risques cardio-vasculaires, cancers », ajoute-t-elle.

Aujourd'hui, les scientifiques estiment entre 42 000 et 45 000 les décès prématurés en France dus à la pollution environnementales chaque année.

Sylvie a évoqué un chiffre tout à fait officiel : Dans le Mantois la mortalité prématurée des personnes de moins de 65 ans à de 5 % supérieure à la moyenne nationale. De quoi interpeller tous les responsables locaux.

Francine Carrière

VERS UN COLLECTIF D'ÉLUS

Si la qualité de l'air est un sujet majeur, c'est peut-être grâce aux questions de protection de l'eau que les opposants au projet pourraient marquer des points. En effet, l'exploitation du calcaire pourrait avoir des conséquences sur les réserves en eau potable du bassin de la Montcient. C'est cet axe que Stéphane Hazan, le maire

de Lainville-en-Vexin, compte mettre en avant pour créer un collectif d'élus et demander le classement des terres dans le périmètre de protection des zones captage et interdire du même coup toute possibilité d'exploitation des couches de calcaire qui assurent un équilibre hydrologique et offrent une filtration naturelle.